

Comité de golf

Drôme - Ardèche

Procès verbal des Assemblées Générales Extraordinaire (AGE) et Ordinaire (AGO) Du 09 Mars 2024 au Golf des Chanalets

Les Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du Comité Territorial de Golf Drôme-Ardèche se sont tenues au Golf des Chanalets le samedi 09 mars 2024.

Après avoir remercié tous les participants du Comité présents à cette Assemblée, Présidents et Membres d'AS, Gestionnaires de Club, Enseignants de Golf, OBEC, ASBC soit 32 personnes, le Président **Michel COMBRIE** cite et remercie, les personnalités du monde politique et du sport présentes :

- **Mme Véronique PUGEAT** Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Drôme.
- **Mme Yolande SAINT-CLAIR**, Présidente du Comité Drômois des Médillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif (CD 26 MJSEA).
- **M. Dominique D'AGOSTINO**, Président du CDOS Drôme.
- **M. Arnaud THOMASSIN**, Référent Ligue de Golf AURA / Comités Territoriaux & Départementaux.
- **M. Mickaël KNOP**, Conseiller Technique Fédéral de la Ligue de Golf AURA.

et excuse celles et ceux qui retenus par d'autres obligations n'ont pu être présents :

- **Mme Marie-Pierre MOUTON**, Présidente du Conseil Départemental de la Drôme.
- **M. Olivier AMRANE**, Président du Conseil Départemental de l'Ardèche.
- **Mme Danielle RABIER**, Directrice de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Drôme.
- **M. Thierry PEYSSON**, Président de la Ligue de golf AURA.
- **Mme Chantal ROYER**, Responsable Golf Scolaire de la Ligue de golf AURA.
- **M. Christian FEROUSSIER**, Vice-Président Jeunesse et Sports au Conseil Départemental de l'Ardèche.
- **M. Roland LADREYT**, Président du Comité Handisport de l'Ardèche.
- **M. Marc FOUARD**, Président du Comité Handisport de la Drôme.
- **M. Franck LIPANI** Directeur UNSS Drôme.
- **M. Jan DYBING**, Président USEP Drôme.
- **Mme Nicole CUFFI** Présidente USEP Ardèche.
- **M. Nicolas DUPUY** Responsable Service Jeunesse et Sports au Conseil Départemental de l'Ardèche.
- **M. Pascal MORAND**, Président Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique (UGSEL).
- **Mme Dominique COSTE**, Présidente du CDOS Ardèche.
- **M. Nicolas GOMORD**, Responsable Service Jeunesse et Sports au Conseil Départemental de la Drôme.
- **Mme Dominique LUQUET**, Présidente du Comité Sport Adapté Drôme-Ardèche.
- **M. Jacky GRENIER**, Commission Sportive du Comité de Golf Drôme Ardèche.
- **M. Michel CANTIN**, Responsable Paragolf du Comité de Golf Drôme Ardèche.

Début de séance 9h30

Le Président **Michel COMBRIE** déclare les Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire ouvertes, après avoir constitué le bureau pour ces Assemblées, composé de lui-même en qualité de Président, de **Joaquim GARCIA** Trésorier et de **Georges OHANNESSIAN** Secrétaire Générale. **Michel COMBRIE** donne lecture de la synthèse de la feuille de présence où l'on note que sur 14 Clubs et Associations, 10 étaient présentes ou représentées soit 78 voix électives sur 95.

Il déclare les Assemblées Générales régulièrement constituées et pouvant dès lors valablement délibérer. En préambule, il est rappelé aux Présidents des AS ou à leurs représentants (seules personnes habilitées à voter), que conformément aux statuts :

- pour l'AGE: le quorum requis est de la moitié des Associations membres, représentant au moins la moitié des voix électives plus une.
- pour l'AGO: aucun quorum n'est requis. Les décisions se prenant à la majorité simple des suffrages exprimés.

Le Président **Michel COMBRIE** s'assure de leurs accords pour voter à main levée les diverses résolutions (aucun vote ne concernant des personnes physiques). Proposition acceptée à l'unanimité.

Le Président présente ensuite les différents points figurant à l'ordre du jour des deux Assemblées, en précisant que la convocation, le PV de la dernière AGO (du 04/03/23), l'ordre du jour, les pièces comptables, les statuts et le règlement intérieur sont tenus à disposition.

Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)

Le Président **Michel COMBRIE** procède à la lecture des modifications apportées au changement de nom et aux nouveaux statuts du Comité Bi-départemental de Golf Drôme-Ardèche. Il rappelle que les nouveaux statuts ont été envoyés le 11 janvier 2024, ainsi qu'avec la convocation à cette Assemblée Générale et sont également disponibles, depuis le 11 janvier 2024, sur le site internet du Comité. Il précise que le nouveau règlement intérieur se trouve dans le même document et qu'il fera l'objet d'un vote pour approbation lors de l'AGO qui va suivre

1^{ère} Résolution : Approbation du changement de nom. Le Comité Bi-départemental de Golf de Drôme-Ardèche devient le **Comité Territorial de Golf Drôme-Ardèche**.

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver ce changement de nom souhaité par la ffgolf.

2^{ème} Résolution : Approbation des nouveaux statuts.

Après avoir pris connaissance des nouveaux statuts, il est proposé à l'Assemblée Générale de les approuver.

3^{ème} Résolution : le Président **Michel COMBRIE** demande à l'Assemblée Générale de lui donner tous pouvoirs à l'effet d'accomplir ou de faire accomplir, les formalités de déclaration et de publicité nécessaires pour mettre en œuvre les décisions qui viennent d'être prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Au terme de cette intervention, il est demandé aux Présidents des Associations Sportives de voter sur ces résolutions.

Mise aux voix, les trois résolutions sont approuvées à l'unanimité des votants (es).

Pour : 78 **Abstention** : 0 **Contre** : 0

(Présentation en annexe de ce procès-verbal diapos n°1 à 7).

Assemblée Générale Ordinaire (AGO)

Le Président prononce la validation du Procès-verbal de la précédente Assemblée Générale Ordinaire, en date du 04 mars 2023, aucune observation n'ayant été formulée.

1- Rapport Moral

Le Président **Michel COMBRIE** présente son rapport moral pour l'année 2023. Il remercie les membres du Comité Directeur, les parents de nos jeunes, les Présidents des Associations Sportives, les Enseignants, les A.S.B.C, les O.B.E.C, les Arbitres Fédéraux, la Ligue de Golf AURA, ainsi que tous les bénévoles et les bonnes volontés.

Il remercie également les partenaires financiers, les Conseils Départementaux, l'ANS et les CDOS de la Drôme et de l'Ardèche, ainsi que la Ligue de golf AURA.

Il rappelle que la mission du Comité est de mettre en œuvre les directives de la ffgolf, au travers d'un Plan d'Action Annuel, élaboré par la Ligue AURA, ce qui a été fait et contrôlé par des représentants de la Ligue en fin d'année 2023.

Les effectifs du Comité sont en très légère baisse. Nous étions 4032 golfeuses et golfeurs à fin 2023. Dans cet effectif nous retiendrons que la population féminine et les jeunes de moins de treize ans progressent. En 2023 le Comité a enregistré la démission de **Christian TARRIOTTE**. Vu son dévouement au sein du Comité pour développer le golf en Drôme-Ardèche, le bureau du Comité a décidé à l'unanimité de le nommer membre d'honneur du Comité territorial de Golf Drôme-Ardèche. **Christian TARRIOTTE** ne pouvant être présent ce jour, le Trophée indiquant sa promotion, lui sera remis prochainement par le Président du Comité, lors d'une manifestation, dans son golf de la Drôme Provençale.

Le Comité a coopté trois nouveaux membres **Sonia BERNIS** (Rencontres féminines), **Pascal ANDRIEU** (Transition écologique, Golf pour la Biodiversité, relations avec les préfectures pour la gestion de l'eau et commission sportive) et **Philippe ROUSSEAU** (Paragolf).

Toutes les manifestations réalisées ou à venir, ainsi que les résultats seront détaillés par les différents responsables dans le cadre de cette AGO. Toutes ces actions sont de plus consultables sur le site internet du Comité.

Le Président présente la participation de notre Comité aux différents programmes mis en œuvre par les Conseils Départementaux, l'USEP et les CDOS 07 et 26, vis-à-vis du grand public.

Michel COMBRIE termine son intervention en remerciant chaleureusement de sa présence la Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Drôme, qui doit malheureusement s'absenter et lui donne la parole.

(Synthèse, diapos n°4 à 6 jointes en annexe).

Intervention de Mme Véronique PUGEAT

Véronique PUGEAT comme à l'accoutumée est ravie d'être parmi nous. A l'écoute de ce rapport vous êtes en accord avec les objectifs du département, notamment la solidarité, l'engagement par rapport à la jeunesse, le scolaire et le handicap entres autres dit-elle.

Vous pratiquez un sport d'extérieur très exigeant dans une nature entretenue et préservée qui est ouvert à toutes et à tous. Le Département est très orienté vers l'environnement et sera toujours à vos côtés pour trouver des solutions.

Véronique PUGEAT nous informe sur la carte Top Dép'Art. Elle est destinée à tous les collégiens drômois scolarisés dans le public ou le privé Cette carte n'est pas cumulable avec le Pass' Région délivré par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le collégien bénéficie d'un montant de 120 euros qu'il pourra utiliser pour le sport, la culture. Quatre entrées gratuites avec un accompagnant (patrimoine, spectacle, sport nature et sport professionnel).

Véronique PUGEAT termine son intervention en nous remerciant pour tous ce que nous mettons en œuvre.

2- Rapport Financier 2023

Joaquim GARCIA, Trésorier du Comité, présente le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2023 faisant apparaître une perte de 1968 euros. Le Président **Michel COMBRIE**, précise que contrairement au activités Jeunes, Scolaires et Paragolf pour lesquelles nous sommes et c'est normal, en négatif, en ce qui concerne les manifestations adultes, nous sommes à l'équilibre.
(Synthèse, diapos n° 7 à 11 jointes en annexe).

3- Rapport de la Commission Jeunes

Marie Renée-DEMONT en compagnie de **Bastien HEMERY** entraîneur du Comité, donnent lecture du bilan sportif de l'année 2023 pour les jeunes.

Bastien HEMERY, donne des informations sur le déroulement des carrières sportives des Championnes et Champions issus des golfs de Drôme-Ardèche.

En ce qui concerne les jeunes, les principaux points à retenir sont le Tour Kids, le Challenge des Ecoles De Golf (EDG), la détection, la préparation et l'accompagnement des jeunes lors des compétitions.

Marie-Renée-DEMONT et **BASTIEN HEMERY** remercient l'ensemble des acteurs, les parents, les Clubs, les enseignants et les Associations Sportives qui accompagnent, accueillent et motivent nos jeunes.

Georges OHANNESSIAN conclut cette intervention sur le Label Développement de nos six Ecoles de Golf (EDG) dont une a perdu son Label fin 2023 pour non-respect d'un critère. C'est plus de 220 élèves qui fréquentent nos EDG. Un grand merci à nos référents, nos Pros et nos A.S.B.C qui contribuent à maintenir un formidable dynamisme.

(Synthèse, diapos n°12 à 28 jointes en annexe).

4-Rapport de la Commission Sportive

En l'absence de **Jacky GRENIER**(excusé), **Pascal ANDRIEU** commente le diaporama retraçant les résultats des différentes compétitions de l'année 2023 organisées par notre Comité ainsi que les palmarès (les hivernales, les séries hommes et femmes en équipe et en individuel. Pitch and putt, TGDA).
(Synthèse, diapos n°29 à 41 jointes en annexe).

5- Rapport de la Responsable Féminine

France POULET responsable des féminines du Comité rappelle le résultat du premier et unique tour de la Soleil Cup qui s'est déroulé au golf d'Albon le samedi 03 juin 2023 en présence de 32 joueuses. Le Président **Michel COMBRIE** rajoute qu'à l'occasion de ce rassemblement représentatif de joueuses, un sondage a été réalisé, afin de cibler le type de rencontres féminines que les Dames souhaitent que le Comité organise dans les années à venir. Les manifestations féminines proposées en 2024 tiennent compte de ces souhaits.

(Synthèse, diapo n° 42 jointe en annexe).

6-Golf Scolaire

Valérie GUEZENNEC responsable du Golf Scolaire au sein du Comité expose les actions menées par notre Comité au cours de l'année 2023 en direction des jeunes scolarisés en partenariat avec l'USEP, l'UNSS et l'UGSEL. Elle remercie tous les Directeurs et Propriétaires de golf de Drôme-Ardèche qui ont accueilli tous ces jeunes.

(Synthèse, diapos n° 43 à 48 jointes en annexe).

7-Golf Entreprise

Georges OHANNESSIAN responsable du Golf Entreprise pour le Comité fait la synthèse des résultats 2023 par équipe dans les différentes compétitions de la Ligue Rhône-Alpes et du Trophée Loire Drôme Ardèche (LDA).

Il donne lecture des bons résultats obtenus par les équipes ASFC Framatome et Thalès Avionics Valence. En Championnat de Ligue ASFC Framatome remporte la finale toutes divisions confondues et Thalès Avionics Valence le Trophée LDA.

Il termine son intervention en remerciant tous les Directeurs et Propriétaires de golf de Drôme-Ardèche qui accueillent les compétitions du Golf d'Entreprise.
(Synthèse, diapos n°49 et 50 jointes en annexe).

8-Paragolf

En l'absence de **Michel CANTIN** pour raison de santé, **Philippe ROUSSEAU** réfèrent Paragolf du Comité commente les actions menées au cours de l'année 2023 pour le volet accueil et pour le volet entraînement en liaison avec les Comités Handisport et Sport Adapté de la Drôme et de l'Ardèche.

Il rappelle que le périmètre du handisport est le physique et essentiellement la déficience mentale pour le sport adapté.

Michel COMBRIE rappelle l'objectif de l'opération « Le Bunker du Handicap » auquel ont adhéré des AS et des Clubs de golf de Drôme-Ardèche (Albon, Château De Bournet, La Valdaine, Valence Saint Didier). Cette opération caritative lancée au niveau national a été reprise par Michel CANTIN au niveau Régional et départemental en 2022. Elle a rapporté 244,50 euros en 2023 (dont 200€ par le golf du Bournet, félicitations à eux).

(Synthèse, diapos n°51 à 54 jointes en annexe).

9- Perspectives 2024

Les différents intervenants présentent et commentent les actions envisagées pour la saison 2024. **Marie-Renée DEMONT** et **Bastien HEMERY** pour la Commission Jeunes, **Pascal ANDRIEU** et **France POULET** pour la Commission Sportive, **Valérie GUEZENEC** pour le Golf Scolaire, **Georges OHANNESSIAN** pour le Golf Entreprise et **Philippe ROUSSEAU** pour le Paragolf.

(Synthèse, diapos n° 55 à 64 jointes en annexe).

10-Cotisations et redevances

Le Président **Michel COMBRIE** présente et commente les nouvelles cotisations et redevances pour l'année 2024.

(Synthèse, diapo n°65 jointe en annexe).

11- Budget Prévisionnel 2024

Joachim GARCIA commente le budget prévisionnel 2024.

(Synthèse, diapos n°66 à 68 jointes en annexe).

12 Questions Diverses:

Aucune question n'a été transmise par courrier au Comité, toutefois il est demandé à l'assemblée si des personnes avaient des questions à poser. La réponse est non.

Intervention de M. Dominique D'AGOSTINO

Le Président du CDOS de la Drôme remercie le Comité pour l'invitation à cette Assemblée Générale. Il note avec satisfaction les bons résultats sportifs et toute l'activité déployée par notre Comité.

Il nous informe du passage de la flamme olympique dans la Drôme le jeudi 20 juin 2024 et une soirée festive à Valence. Des fans zones auront lieu à la Maison des Sports de Valence pendant toute la durée des Jeux et les 26-27 juillet 2024 sur l'aire de l'autoroute de Montélimar **Est**.

Il termine son intervention en nous demandant de faire remonter des dossiers à étudier pour la Soirée des Trophées qui aura lieu au dernier trimestre 2024.

Intervention de Mme Yolande SAINT-CLAIR

La Présidente du CD 26 MJSEA remercie notre Comité pour cette invitation. Elle nous demande de déposer des dossiers de candidature pour l'obtention de la médaille de la Jeunesse et des Sports ainsi que pour le Bénévolat. Elles rappellent les critères. Toutes les propositions d'envoi de dossiers seront étudiées et elles devront être obligatoirement motivées par un parrainage. C'est important dit-elle d'honorer nos bénévoles.

Intervention de M. Arnaud THOMASSIN:

Arnaud THOMASSIN excuse de son absence **Thierry PEYSSON**. Il remercie le Président Michel COMBRIE et l'ensemble du Comité Directeur pour la forme et le fond de ces deux Assemblées Générales. **Arnaud THOMASSIN** nous donne quelques informations concernant : la phase 2 de la structuration territoriale, la biodiversité, l'Agence Nationale du Sport, la Fondation du Sport Français et Sportynéo.

Pour conclure **Arnaud THOMASSIN** remercie notre Comité pour la bonne tenue des deux Assemblées Générales et le travail accompli par tous les collaborateurs.

Intervention de M. Mickaël KNOP:

Le Conseiller Fédéral de la Ligue **Mickaël KNOP** remercie l'équipe du Comité pour la bonne tenue de ces deux Assemblées Générales. Il note avec satisfaction que notre Comité a un vrai projet avec des interlocuteurs à l'écoute. **Mickaël KNOP** incite toutes les Associations Sportives (AS) si elles le désirent, à postuler à une subvention de l'ANS (Agence Nationale du Sport). La campagne s'ouvre lundi 11 mars

accompagnée d'une note de cadrage transmise par la Ligue AURA. Le délai de clôture d'envoi des dossiers est fixé au 14 avril 2024. L'ANS qui est un Etablissement public affecte des subventions aux Fédérations. 50% de l'enveloppe est attribuée aux AS de Club.

Mickaël KNOP rappelle que 2024 est une année olympique. La Ligue AURA va lancer un concours sur le thème de l'olympisme et du paralympisme. Ce sera pour les Clubs une occasion de s'impliquer et de créer des animations.

Il termine son intervention en nous informant qu'il va arrêter ses actions en tant que CTF à mi-mars 2024. Il souligne qu'il a eu depuis sept ans beaucoup de plaisir de travailler à nos côtés. Il souhaite à notre Comité une bonne saison sportive 2024.

14- Approbation des résolutions

Le secrétaire **Georges OHANNESSIAN** met aux votes les neuf résolutions suivantes.

1^{ère} Résolution : Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 04 mars 2023.

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 04 mars 2023.

2^{ème} Résolution : Approbation du nouveau Règlement Intérieur 2024.

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver le nouveau Règlement Intérieur tel qu'il a été présenté.

3^{ème} Résolution : Approbation du rapport moral du Président du Comité de Golf Drôme-Ardèche Michel COMBRIE.

Après avoir pris connaissance du rapport moral d'activité, il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver le rapport moral du Président.

4^{ème} Résolution : Approbation du rapport financier sur l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Après avoir pris connaissance du rapport financier sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver ledit rapport.

5^{ème} Résolution : Approbation des comptes clos le 31 décembre 2023.

Après avoir pris connaissance du rapport sur les comptes annuels, il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, à savoir le bilan, le compte de résultat et les annexes, tels qu'ils lui ont été présentés.

Nous vous demandons de bien vouloir donner quitus au comité Directeur pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

6^{ème} Résolution : Tarifs des cotisations et redevances 2024 des Associations Sportives et Gestionnaires des Clubs conformément aux dispositions du Règlement Intérieur.

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver le montant des cotisations et redevances pour l'année 2024.

7^{ème} Résolution : Approbation du Budget Prévisionnel 2024.

Après avoir pris connaissance du budget, pour l'année en cours, présenté par le trésorier, il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver le budget 2024, tel qu'il lui a été présenté.

8^{ème} Résolution Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Il est proposé à l'assemblée Générale le résultat de l'exercice déficitaire de 1968,05 euros en totalité au compte de report à nouveau.

9^{ème} Résolution : le Président **Michel COMBRIE** demande à l'Assemblée Générale de lui donner tous pouvoirs pour accomplir les formalités relatives à cette Assemblée Générale Ordinaire

Mise aux voix, les neuf résolutions sont adoptées à l'unanimité des votants (es).

Pour : 78 **Abstention** : 0 **Contre** : 0

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12h30. Après avoir clos cette Assemblée, le Président invite l'ensemble des personnes présentes à participer au cocktail offert par le Comité.

Le Président,
Michel COMBRIE

Le Secrétaire,
Georges OHANNESSIAN



Siège social : Maison des Bénévoles du Sport – 71 rue Pierre Latécoère – 26000 VALENCE

Adresse de correspondance : 3, Impasse Deyres – 07400 LE TEIL

Tél : 07.61 78 00 58 -E-mail : comite.golf.da@gmail.com

Site Internet : <https://comitegoldda.fr>